

SOUTIEN AUX VÉTÉRANS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

- La santé, la sécurité et le bien-être des vétérans, de leur famille et de nos employés sont la priorité durant la pandémie de COVID-19.
- Il est essentiel de ne pas faire preuve de complaisance et de contribuer à empêcher la propagation du virus.
- Anciens Combattants Canada est déterminé à soutenir les vétérans et leur famille pendant cette période très difficile.
- Presque tous nos employés sont équipés pour travailler à distance, ce qui nous permet de continuer d'offrir des services aux vétérans et à leur famille pendant cette pandémie mondiale.
- Le Ministère continuera à suivre les directives des représentants de la fonction publique et à travailler de concert avec ses partenaires à l'échelle du gouvernement, en appui à un assouplissement des restrictions de façon progressive, graduelle et contrôlée, de manière à accorder la priorité à la santé et à la sécurité des employés et des personnes qui doivent se rendre dans des immeubles du Ministère pour obtenir des services.

VÉTÉRANS DANS DES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE LONGUE DURÉE :

- Anciens Combattants Canada soutient actuellement près de 4 000 vétérans dans plus de 1 150 établissements de soins de longue durée à travers le pays.
- Anciens Combattants Canada continue à communiquer avec les familles des vétérans qui résident dans des établissements où des cas de COVID-19 ont été confirmés afin de leur transmettre de l'information et de répondre à leurs questions et préoccupations.

- Anciens Combattants Canada est reconnaissant à l'égard du travail qui est accompli dans les établissements de soins de longue durée pour soutenir les vétérans du Canada qui y résident, et nous sommes conscients que leurs priorités opérationnelles sont de protéger leurs résidents et leur personnel durant la pandémie.
- Nous sommes également fiers de nos membres des Forces armées canadiennes qui, à la demande des provinces, ont répondu à l'appel afin d'apporter un soutien aux établissements de soins de longue durée en Ontario et au Québec.

CONTEXTE – SOUTIEN AUX VÉTÉRANS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID 19

- Le Centre des opérations d'urgence d'Anciens Combattants Canada (ACC) a été activé le 9 mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19. D'ici à ce qu'un vaccin soit disponible, une intervention plus soutenue et durable s'imposera. Par conséquent, le 21 septembre 2020, le Centre des opérations d'urgence est devenu le Centre de lutte contre la pandémie. Le Centre fournit une approche systémique intégrée et coordonnée pour assurer, au minimum, la poursuite des activités essentielles du Ministère, et un soutien à la santé, la sécurité et la productivité des employés qui travaillent à distance et dans les lieux de travail d'ACC.
- Depuis que le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines a publié, le 15 mars 2020, des directives visant à permettre aux employés de faire du télétravail en raison de la COVID-19, ACC a fourni à presque tous ses employés les outils nécessaires pour leur permettre de travailler à distance afin que tous les services continuent d'être offerts aux vétérans et à leur famille et qu'ils reçoivent un soutien adéquat pendant cette période difficile.
- Le Ministère travaille avec des partenaires clés afin de planifier les activités de reprise qui permettront aux employés de retourner travailler au bureau, conformément aux directives fédérales et provinciales en matière de santé publique qui sont fondées sur le principe de la santé et de la sécurité de nos employés, et sur l'efficience et l'efficacité des activités. L'accent continuera d'être mis sur le télétravail dans l'avenir prévisible. Initialement, le taux d'occupation des bureaux d'ACC devra se limiter à 10 % et pourra être augmenté à 25 % lorsque les conditions le permettront.
- Anciens Combattants Canada apporte actuellement son soutien à plus de 4 000 vétérans dans près de 1 200 établissements provinciaux et privés dans tout le pays.
- Bien que la prestation de services de soins de longue durée relève de la compétence provinciale, lorsqu'Anciens Combattants Canada apprend qu'il y a des cas confirmés dans des établissements de soins de longue durée, nous travaillons en étroite collaboration avec

les vétérans et leur famille, ainsi qu'avec la direction des établissements, pour veiller à ce que les besoins des vétérans soient satisfaits.

- Dans la mesure du possible, Anciens Combattants Canada continuera à communiquer avec les familles des vétérans ou les représentants légaux des vétérans dans les établissements où des cas positifs de COVID-19 ont été constatés pour leur transmettre toute information pertinente et répondre à leurs questions/préoccupations.